



Assemblée générale

Distr. limitée
12 novembre 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Troisième Commission
Point 28 de l'ordre du jour
Promotion des femmes

Fédération de Russie : amendement au projet de résolution révisé
[A/C.3/75/L.19/Rev.1](#)

Intensification de l'action menée pour prévenir et éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles

Au dernier alinéa, remplacer « à la demande croissante de prestations de soins rémunérées ou non et à l'augmentation massive du nombre de cas signalés de violence sexuelle et fondée sur le genre, y compris la violence domestique et celle commise dans des environnements numériques, durant le confinement, qui creusent les inégalités existantes et risquent d'annuler les progrès réalisés pour atteindre l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles durant les dernières décennies » par « à la demande croissante de prestations de soins non rémunérées et à l'augmentation du nombre de cas de violence, y compris de violence domestique, de violence commise dans des environnements numériques et de violence sexuelle et fondée sur le genre, durant le confinement, qui creusent les inégalités existantes et risquent de ralentir le rythme des progrès réalisés durant les dernières décennies en vue d'atteindre l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles ».

